

**ORDONNANCES**

À sa séance du 2 mai 2006, le conseil d'arrondissement a édicté des ordonnances relatives à la Programmation d'événements sur le domaine public (saison 2006, 4<sup>e</sup> partie) et à l'événement « Aïda sous les étoiles », et ce, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3), du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), du Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M., c. P-12.2) et du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (01-282).

**RÈGLEMENT ET PROJETS PARTICULIERS**

À cette même séance, le conseil d'arrondissement a adopté un Règlement modifiant le Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial (CA-24-034.1), afin de remplacer la définition du mot « société ». Il a également adopté, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), des résolutions accordant l'autorisation de construire et d'occuper une mezzanine sur le toit de l'immeuble portant le numéro 1626, avenue Selkirk, et d'agrandir l'édifice portant le numéro 730, rue Wellington.

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

À sa séance du 7 février 2006, le conseil d'arrondissement a adopté un Règlement autorisant un emprunt de 800 000 \$ pour la réalisation du Programme d'acquisition et de remplacement de la flotte de véhicules. Ce règlement, à la suite de la tenue d'un registre du 14 au 16 mars 2006, est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter; il a ensuite été soumis à la ministre des Affaires municipales et des régions qui l'a approuvé le 26 avril 2006.

Ces ordonnances, règlements et résolutions relatives à des projets particuliers entrent en vigueur à la date de la présente publication; ils peuvent être consultés aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 5<sup>e</sup> étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est, station Berri-UQÀM du métro, et au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, station Champ-de-Mars du métro.

Montréal, le 7 mai 2006.

Susan McKercher  
Secrétaire d'arrondissement